

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le six novembre deux mille quatorze, à vingt heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30/10/2014

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Alain DARBON, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre ESTRADÉ, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Roger CLEDAT, Jean-Louis BREGAINT, Sylvie ALAMARGOT, Sylvie AYMARD, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Catherine CELESTIN, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Camille DUDOGNON, Alain FAUCHER, Alain GONZALES, Claudine LAFOREST, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Xavier NOUHAUT.

EXCUSES : Samantha BARRAUD (a donné procuration à Jean-Louis BREGAINT), Paul DUCHEZ (a donné procuration à Jean-Claude LEBLOIS), Michel PARVY (a donné procuration à Alain DARBON).

ABSENT : Jean-Claude DECOUT, Dominique MARQUET, Christine RIFFAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2014-144 : ESPACE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE – GRILLE TARIFAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2009-030 du 10 mars 2009 approuvant la gestion en régie de l'Espace Aquatique Communautaire de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération 2014-068 du 11 mars 2014 approuvant la modification de la grille tarifaire des usagers

Monsieur le Président donne lecture des modifications tarifaires proposées.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 30 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve la grille tarifaire en euros suivante :

	Tarifs CCN (*1)	Tarifs HCCN (*2)	Validité
PISCINE			
Unitaire adulte (+ de 18ans)	3,90 €	4,30 €	1 jour
Unitaire enfant (4-18 ans), personne handicapée (-50%), étudiant, chômeur non indemnisé, Rmiste	2,90 €	3,30 €	1 jour
Carte moins de 4 ans	Gratuit		1 jour
Carte personnes handicapées (+50%)	1 €		1 jour
Tarif famille nombreuse (3&+) carte éponyme ou livret de famille	Adulte : tarif normal Puis 2 € par enfant		1 jour
Carte 10 entrées adultes	36,00 €	41,00 €	1 an
PACK 10 entrées adultes + Accès illimité EFD	48,00 €	53,00 €	1 an
Carte 20 entrées adultes	63,00 €	72,00 €	1 an
PACK EFD 20 entrées adultes + Accès illimité EFD	89,00 €	95,00 €	1 an
Carte 10 entrées enfant (4-18 ans), personne handicapée (-50%), étudiant, chômeur non indemnisé, Rmiste	27,00 €	30,00 €	1 an
Carte 20 entrées enfant (4-18 ans), personne handicapée (-50%), étudiant, chômeur non indemnisé, Rmiste	47,00 €	53,00 €	1 an
Carte 10 heures	21,00 €	26,00 €	1 an
Carte 20 heures	36,00 €	46,00 €	1 an
Carte trimestrielle accès illimité	92,00 €	102,00 €	3 mois
Carte été illimité	62,00 €	68,00 €	2 mois
Entrée groupe	2,00 €	3,00 €	1 jour

ESPACE DETENTE (+ de 18 ans) EN PLUS DU DROIT D'ACCES PISCINE			
Carte 1 journée		1,50 €	1 jour
COMITES D'ENTREPRISES - AMICALES			
10% sur tarifs			
ACTIVITES			
Ecole de natation pour enfants			
Carte année scolaire	135,00 €	155,00 €	1 an
Inscription 2ème enfant	93,00 €	114,00 €	1 an
Inscription 3ème enfant et plus	Gratuit	Gratuit	1 an
Aquagym's - Aquabike - Aquaphobie - Cours de natation - Bébés			
Carte unitaire	7,20 €	8,70 €	1 jour
Carte de 10 séances	59,00 €	72,00 €	1 an
Carte de 20 séances	104,00 €	127,00 €	1 an
Anniversaires			
Jusqu'à 10 enfants	50,00 €		1 jour
De 11 à 15 enfants	60,00 €		1 jour
De 16 à 20 enfants	70,00 €		1 jour
ASSOCIATIONS SPORTIVES			
-10 % sur les abonnements à une activité pour les associations ayant pour objet la gymnastique d'entretien ou la gymnastique aquatique (exemple : -10% sur les abonnements aquadouce pour l'association gym volontaire de Saint-Léonard de Noblat)			
USAGERS ASSIDUS			
Pour une même personne, pour 10 abonnements (horaire ou unitaire) de natation/activités ou espace détente achetés et consommés sur une période de 2 ans, un abonnement équivalent offert			
DIVERS			
	Tarifs CCN	Tarifs HCCN	Validité
Perte Clé casier	5,00 €	5,00 €	
Perte Bracelet Espace Détente	5,00 €	5,00 €	
Carte	2,00 €	2,00 €	

(*1) : tarifs appliqués aux personnes habitant sur le territoire de la Communauté de Communes de Noblat

(*2) : tarifs appliqués aux personnes habitant en dehors du territoire de la Communauté de Communes de Noblat

Précise qu'est considérée comme entrée Aqua'Bébés : 1 adulte + 1 adulte ou 1 personne d'au moins 16 ans + 1 bébé âgé de 6 mois (vacciné) à 6 ans inclus.

En cas de fratrie, le deuxième et/ou le troisième enfant acquitteront un droit d'entrée piscine à tarif réduit si l'âge est compris entre 0 et 6 ans inclus.

Les enfants âgés de 7 à 15 ans inclus n'ont pas accès à cette activité.

Décide que les entrées d'un abonnement (Piscine, Espace Forme, Aquagym, Aquaphobie, Aquafitness, Cours de natation, Aquabike, Aquacircuit, Aquabébés) non consommées à l'issue de la période de validité sont reportées si et seulement si la personne souscrit, dans la foulée, un nouvel abonnement au minimum identique au précédent,

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'application de cette dernière.

Déclare que ces nouveaux tarifs seront applicables au 1^{er} janvier 2015

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2014-068

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

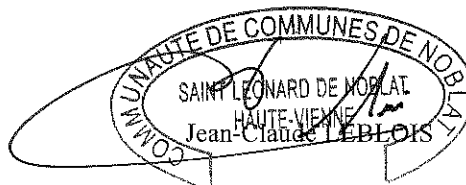
Reçu à la Préfecture

Le : 18. M. 14

Publié ou notifié

Le : 19. M. 14

Le Président,



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : ESPACE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE - GRILLE TARIFAIRE

Date de transmission de l'acte : 18/11/2014

Date de réception de l'accusé de réception : 18/11/2014

Numéro de l'acte : 2014-144 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20141106-2014-144-DE

Date de décision : 06/11/2014

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires